

Qu'est-ce qu'un besoin de trésorerie

La trésorerie est la somme d'argent qui reste sur le compte bancaire, compte tenu de la somme déposée au moment de l'ouverture du compte, modifiée au fur et à mesure par différentes opérations (retraits, chèques, dépôts, prélèvements, etc.). Ce solde, qui ne cesse de varier, est en principe positif et donc disponible sur le compte. Mais il peut arriver que la trésorerie soit négative : le compte est débiteur (on doit de l'argent à la banque) et on parle alors d'un « besoin de trésorerie ».

Le mieux est de prendre rendez-vous avec votre conseiller bancaire dans les plus brefs délais, si vous prévoyez un besoin de trésorerie.

Apportez-lui les éléments comptables et commerciaux dont vous disposez (tableaux de bord, devis signés, derniers bilans, plan de trésorerie prévisionnel, ...) pour évoquer ensemble la capacité de votre entreprise à faire face à ses engagements. Même si vous ne disposez pas de nombreux éléments, il est important d'anticiper ces situations avec votre banquier.

Les origines d'un besoin de trésorerie

L'évolution des besoins en trésorerie est un des éléments d'appréciation de l'état de santé de votre entreprise. Différentes causes peuvent être à l'origine d'une détérioration de votre trésorerie :

- ▶ Croissance rapide du chiffre d'affaires avec une marge commerciale insuffisante ;
- ▶ Activité devenue déficitaire (prévision de pertes en fin d'exercice) ;
- ▶ Charges trop élevées (loyers, salaires, charges sociales, etc.) ;
- ▶ Prélèvements de l'exploitant trop importants ;
- ▶ Accroissement du stock ;
- ▶ Augmentation du délai de paiement des clients (ou impayé d'un client important) ;
- ▶ Réduction du délai de règlement accordé par les fournisseurs ;
- ▶ Financement inadapté ou insuffisant pour certains investissements ;
- ▶ Endettement global excessif.



Banque Calédonienne d'Investissement
Siège social : 54, avenue de la Victoire
B.P. K5, 98849 Nouméa Cedex
Tél : (687) 25 65 65 - Télécopie : (687) 27 40 35
Internet : www.bci.nc



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Nouvelle-Calédonie

Chambre de métiers et de l'artisanat
Siège social : 10 av. James Cook
BP 4186, 98846 Nouméa Cedex
Tél : (687) 28 23 37 - Télécopie : (687) 28 27 29
cma@cma.nc
Internet : www.cma.nc

Artisans et BCI Entre pros

Le besoin de trésorerie

Des conditions
avantageuses,
des spécialistes
à votre service,
des solutions
adaptées...



Le tableau de bord

Le suivi de la trésorerie est vital pour l'entreprise : l'insuffisance de trésorerie peut en effet la mettre en difficulté, voire en danger.

Il est donc indispensable de tenir un tableau qui récapitule les mouvements quotidiens et qui permette d'anticiper la situation à venir.

Il faut pour cela prévoir les règlements que l'entreprise attend (clients) et ceux qu'elle doit faire (fournisseurs, caisses sociales, impôts), tout en tenant compte de leurs dates d'échéance. Ce tableau doit comprendre également vos investissements et charges courantes.

L'ensemble de ces données forme votre tableau de bord qui permet de connaître l'état actuel et futur de votre trésorerie et d'anticiper ainsi un éventuel besoin de trésorerie.

Comment limiter le besoin de trésorerie ?

Il faut essayer de réduire le plus possible les décalages de trésorerie, et pour cela :

- ▶ Établir et envoyer les factures dès la prestation réalisée ;
- ▶ Préciser les délais de règlement aux clients (essayer de les réduire s'ils sont trop importants), assurer le suivi des paiements et mettre en place un système de relance efficace ;
- ▶ Limiter les stocks au niveau nécessaire ;
- ▶ Essayer d'obtenir des fournisseurs des délais de paiement plus longs.

Les solutions proposées par la banque

Votre entreprise manque de trésorerie lorsque les crédits et les avoirs à sa disposition sont insuffisants pour payer les salariés, les fournisseurs et les autres créanciers (les caisses sociales, le Trésor public, etc.) aux dates prévues.

Si ce besoin de trésorerie est ponctuel, la banque peut le financer par une facilité de caisse, c'est-à-dire une autorisation de débit passager en compte. Dans le cas où ce besoin se révèle permanent, la banque dispose de financements spécifiques : escompte de traites, de factures

Parfois, un découvert autorisé - nécessitant une autorisation préalable - peut financer le besoin.

Ces divers crédits seront mis en place une fois identifiée l'origine des besoins : décalage entre vos encaissements et décaissements, financement du stock, du poste client.

Les concours proposés

▶ La facilité de caisse

Lorsque le besoin de trésorerie est ponctuel, la banque autorise quelques jours de solde débiteur par mois : ce mode de financement, appelé facilité de caisse, est fréquemment utilisé.

▶ Le découvert autorisé

Pour des besoins de financement bien identifiés, l'entreprise peut avoir recours au découvert avec un maximum autorisé (plus d'un mois consécutif de solde débiteur).

Pour ces deux concours bancaires, facilité de caisse et découvert autorisé, un plafond est déterminé à l'avance et l'entreprise paye des agios (intérêts débiteurs) calculés sur les sommes avancées par la banque, et ce, sur la durée de cette avance.

Lorsque le besoin de trésorerie est lié aux délais de paiement accordés à vos clients, la banque peut vous proposer de le financer au vu d'effets de commerce ou de factures.

▶ L'escompte

Sur présentation à la banque d'une traite (lettre de change), signée et acceptée par le tiré - c'est-à-dire en accord avec votre client -, la banque peut vous avancer immédiatement la somme correspondante, avant l'échéance prévue, moyennant le paiement d'intérêts bancaires. La banque se remboursera à l'échéance de la traite, par son paiement.

▶ Le financement des marchés publics ou privés
Pour les professionnels qui travaillent dans ces secteurs, les délais de règlement sont parfois très importants. La banque propose un crédit de trésorerie adapté : l'avance sur facture, régie par la Loi DAILLY.

